



FORMATION

METTRE EN PLACE LE TÉLÉTRAVAIL

Toutes personnes en charge de mettre en place le télétravail

Véritable levier d'efficacité et de performance lorsqu'il est bien préparé, le télétravail peut aussi se révéler décevant. Fixer le cadre et les objectifs, penser son organisation et sa gestion du temps sont des moyens efficaces pour en faire une réussite.

CE QUE DIT LA LITTÉRATURE

Avec un quart des salariés concernés et une augmentation de 25% ces dernières années, sans évoquer la montée en puissance du travail à distance lors du confinement (COVID 19, la mise en place du télétravail en entreprise est un sujet fort de préoccupation pour les dirigeants et les services RH.

CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS

Une formation à distance pour vous accompagner dans la mise en place du télétravail au sein de votre structure. Réussir le déploiement du télétravail dans votre organisation suppose de procéder avec méthode et de suivre un certain nombre d'étapes. Ce module présente une méthode et des outils concrets et pratiques pour réussir sa mise en oeuvre.

Formation Mettre en place le télétravail



OBJECTIFS :

- * Comprendre les bénéfices et les limites au télétravail
- * Être capable de mettre en oeuvre efficacement le télétravail en entreprise
- * Savoir déployer une démarche pragmatique combinant travail à distance, qualité du travail, et conditions de travail.

CONTENUS :

- * Principes fondamentaux du télétravail / Notions réglementaires
- * Avantages et points de vigilance du télétravail
- * Démarche pour déployer le télétravail : cadrage, expérimentation, évaluation, amélioration et pérennisation
- * Outils, méthodes et techniques concrètes
- * Zoom sur l'organisation du management à distance
- * Les pièges à éviter, les facteurs de succès du déploiement du télétravail

METHODES PEDAGOGIQUES & EVALUATION DES ACQUIS

- * Apports théoriques et pratiques à travers des exercices, échanges et retours d'expériences.
- * Validation des acquis à partir d'un quizz

PUBLIC :

Toutes personnes en charge de mettre en place le télétravail (dirigeant, service RH ou autre)

PRÉREQUIS :

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

DURÉE :

Formation : 1H +/- 15 mn

LIEU :

Formation à distance.

LES POINTS FORTS :

Une formation pragmatique autour d'une méthode concrète et pratique accompagnée de ses outils

CONTACTEZ-NOUS :

09.87.71.50.79

contact@vicariance.fr